

**Cfdt:****FGTE
CHEMINOTS**

FORMATEUR DES CAMPUS SNCF RÉSEAU

FORFAIT JOURS, PARCOURS PROS LA CFDT T'OBTIENT DES DROITS !

La CFDT a toujours été aux côtés des personnels des campus, depuis l'ouverture de ceux-ci : elle porte la voix de chacun des métiers nécessaires au fonctionnement des campus. Reçue en audience à plusieurs reprises auprès de la SA réseau et de la direction de la formation, la CFDT acte de belles avancées sociales et professionnelles.

LA RECONNAISSANCE DE L'AUTONOMIE ET DES COMPÉTENCES

LA MISE EN PLACE DU FORFAIT JOURS (FJ)

Après avoir obtenu, en septembre dernier, l'assurance que la SA réseau étudierait la possibilité d'octroyer le FJ aux formateurs et leur permettre d'organiser leur travail justement, et avoir fourni les arguments utiles, **La CFDT obtient la mise en place du FJ pour les formateurs qui le souhaitent**



***AUJOURD'HUI, LA DIRECTION, PAR SA LECTURE DE L'ACCORD TEMPS DE TRAVAIL, N'ACCORDE PAS LE FJ AUX FORMATEURS DE CLASSE 4.**

Rappel : les agents ne souscrivent au FJ que s'ils sont volontaires, et peuvent y renoncer. **La CFDT négocie également des parcours professionnels classe 4 vers classe 5 simplifiés pour les formateurs :**

LES NOUVELLES MODALITÉS D'ACCÈS CLASSE 5

- **Les formateurs classe 4 doivent pouvoir présenter un examen classe 5 sans passer par la phase détection de potentiel.** L'entreprise s'engage à ce que chacun puisse participer à l'examen qui suit l'expression de sa volonté.
- **Les épreuves doivent être adaptées pour tenir compte des compétences assurées par la fonction tenue de formateur.** Des dispenses d'épreuve des matières enseignées par le formateur sont institutionnalisées, d'autres peuvent être obtenues selon les cas.
- **L'accès classe 5 pourra se faire en dispositif 15%** Pour les formateurs lorsque l'examen n'est pas possible ou inexistant ou encore sur proposition managériale. La CFDT revendique aussi le recours à la Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE)

POUR LA CFDT, LA MISE EN PLACE DU FJ ET L'AMÉLIORATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS DONNENT UNE ATTRACTIVITÉ SUPPLÉMENTAIRE AU MÉTIER DE FORMATEUR, EN ACTANT DES VALORISATIONS ET UN RECONNAISSANCES SUPPLÉMENTAIRES.

LES AUTRES REVENDICATIONS DE LA CFDT POUR LA FORMATION

➤ L'ÉLARGISSEMENT DES TITRES RESTAURANT

Après en avoir obtenu la mise en place à Nanterre, la CFDT continue de revendiquer leur élargissement à tous les campus.

➤ LA PLANIFICATION, LES AGO

Les conditions de travail doivent s'améliorer, les outils évoluer et la reconnaissance de leur engagement doit être palpable. Les renforts doivent aussi être pérennisés. **Suite aux demandes de la CFDT, l'entreprise s'engage à demander des budgets dédiés et examinera la possibilité de récompenser l'ensemble des acteurs.**

➤ LES CONDITIONS D'OCTROI DES TAUX B

L'octroi des taux B ne dépend pas d'une durée réglementaire de tenue de poste, mais d'attendus inscrits dans les fiches de poste. L'entreprise ne doit pas inventer de règles, mais appliquer celles existantes **et la CFDT défendra les situations individuelles.**

➤ LES STAGIAIRES

- Le respect de l'accord temps de travail et des temps de repos notamment en déplacement sur plusieurs semaines consécutives.
- Une compensation systématique du temps passé hors domicile, lorsque leur utilisation les rend « non rentrants » en repos, y compris lorsque les frais d'hébergement et de restauration sont pris en charge par l'entreprise, et en particulier à l'étranger.

TU AS DES QUESTIONS ? CONTACTE NOUS :

Gavin MURRAY : gavin.murray@reseau.sncf.fr

Caroline LE GUELLEC : caroline.leguellec@reseau.sncf.fr

Vanessa L'HOMEL : vanessa.lhomel@cfdtcheminots.org

Fabrice CHAMBELLAND : fabrice.chambelland@cfdtcheminots.org



Clique ou scanne le QR
pour consulter
le compte rendu d'audience

ET TOI ? QUI DÉFEND TES DROITS ?



www.cfdtcheminots.org



contact@cfdtcheminots.org



CFDT-Cheminots-Officiel



[@cfdtcheminots](https://twitter.com/cfdtcheminots)



CFDTCheminots_officiel

